



DECLARATION DU SNUIPP-FSU A LA CAPD DU 28 JANVIER 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le mouvement de grève unitaire pour les salaires et contre la réforme du collège du 26 janvier 2016 a montré la détermination des enseignants à défendre un service public de l'éducation de qualité pour tous les élèves.

Les enseignants français sont les enseignants les moins bien payés de l'OCDE. Devant le déclassement salarial des enseignants, la revalorisation devient urgente. Le gel du point d'indice qui se poursuit depuis cinq ans n'a fait qu'accentuer le décrochage salarial des enseignants. C'est 8% de salaire qui a été perdu en cinq ans. Il est temps de reconnaître le travail et le professionnalisme des personnels de l'éducation nationale et de rendre ces métiers attractifs. Alors que notre pays connaît un chômage de masse, touchant également les diplômés, toutes les places aux concours ne sont pourvues faute de candidats, et plus particulièrement dans notre académie.

Ajoutons que l'augmentation du prélèvement pour pension civile qui passe de 9,14 % à 9,54 % du traitement brut, se concrétise une nouvelle fois par une baisse des traitements pour les collègues à qui on ne cesse de demander plus et dont le temps de travail augmente de plus en plus.

Les conditions de travail se dégradent. Le décret Peillon sur les rythmes, imposé à la profession, contre sa volonté et malgré une opposition massive a amplifié la dégradation du climat scolaire et les conditions de travail des enseignants. La modification des rythmes scolaires imposée aux enseignants a pour conséquence d'augmenter leur temps de présence sans aucune compensation. Sur le terrain, les professionnels ne constatent aucune amélioration des résultats des élèves ce qui était pourtant le but annoncé de cette réforme. D'ailleurs, comment croire que cette réforme pourrait permettre de lutter contre l'échec scolaire alors que les rythmes sont différents d'une ville à l'autre voir sur une même circonscription. Avec le décret Peillon, il n'y a pas eu de réforme mais une explosion des rythmes scolaires. Ainsi au Kremlin-Bicêtre, la décision de la mairie d'imposer une pause méridienne de 2h45 a pour conséquence que les enfants de Petite Section ont 3h de plus de temps de classe dans cette ville que partout ailleurs en France : est-ce cela l'Education nationale et l'égalité républicaine ?

Dans les maternelles, De nombreux enseignants dénoncent la fatigue des élèves en fin de semaine et les élèves les plus fragiles sont de moins en moins disponibles l'après-midi pour

les apprentissages : La réforme des rythmes a été l'écran de fumée d'une « refondation » sans moyens, qui ne se fixe pas pour objectif de permettre la réussite de tous.

Les décrets Peillon ont donné les clés de l'organisation des rythmes aux municipalités, sur le mode du « décideur-payeur ». Et la pompe semble amorcée : dans certaines villes du département, les maires n'hésitent pas à exiger des enseignants qu'ils quittent leur classe en dehors du temps de présence devant élèves. Dans d'autres, les services Education interviennent de plus en plus auprès des directeurs envoyant des mails sur des projets éducatifs.

La confusion règne entre les prérogatives de chacun et cela entraîne des tensions et des conflits supplémentaires. Les collègues concernés déplorent le manque de soutien de leur hiérarchie et tout cela laisse à penser que la mise en place de la réforme se fait coûte que coûte au détriment de la protection et du respect des personnels de l'éducation nationale. .Force est de constater que le scolaire est parfois placé en second plan derrière les activités péri-scolaires, qu'il s'agisse de crédits, d'utilisation de locaux ou de moyens humains. L'état abandonne sa volonté d'une école publique qui permette à tous les enfants de réussir dans leurs apprentissages. Notre syndicat demande la remise à plat de la réforme des rythmes, l'abrogation des décrets Peillon et leur réécriture, ainsi qu'un cadre national. Le SNUIPP-FSU 94 réitère sa demande d'un bilan de cette réforme sur le Val de Marne.

Les classes françaises sont parmi les plus chargées d'Europe. L'effectif des classes est pourtant jugé déterminant pour une meilleure réussite des élèves. Avec 67 créations de postes programmées lors de la prochaine rentrée pour notre département, l'école manque cruellement de moyens pour faire face à la poussée démographique, rattraper son retard et répondre aux besoins de l'éducation prioritaire. Les remplacements ne sont plus assurés sur l'ensemble du département et la continuité du service public de l'éducation n'est plus réellement possible. Cette situation est la conséquence du manque de moyens humains pourtant indispensable à l'accompagnement d'une véritable refondation de l'école. Des contractuels, sans aucune formation, sont recrutés et placés directement dans les classes. Sur notre département, certains d'entre eux ont dû être sortis de classe et les équipes doivent gérer cette succession d'adultes sur une même classe. On assiste là à une véritable dégradation de notre école publique pour laquelle nous avons une ambition de qualité.

Dans le même temps, le manque de personnels dans notre académie et dans notre département ne permet pas la mobilité de ceux qui y travaillent. Peu de permutations accordées, des demandes d'exeat et de détachement quasiment toutes refusées.

En obligeant les collègues à être coûte que coûte dans une classe et en leur barrant toute perspective d'aménagement de carrière, ou de reconversion, de plus en plus de collègues envisagent de quitter définitivement la profession.

Nous constatons que cette année 35 collègues demandent une bonification de 800 points afin de permuter au titre du handicap au lieu de 30 l'année passée. L'augmentation de ces demandes prouve à nouveau, s'il en est besoin, le malaise des enseignants et les difficultés à

pouvoir se projeter dans une vie personnelle apaisée et conciliable avec leurs contraintes familiales ou leurs problèmes de santé.

La formation continue est ridiculement modeste face à la complexité du métier. D'une part, les formations proposées mises en place sans concertation sont en décalage par rapport à la pratique. D'autre part, il n'y a pas de véritable choix. Nous ne pouvons que le déplorer. Nous demandons la mise en place de véritables stages de formation sur le temps de classe qui répondent aux besoins des collègues. La formation à distance ne remplacera jamais ce type de formations indispensables pour permettre aux collègues d'échanger et d'enrichir leurs pratiques pédagogiques avec la présence de formateurs. L'enseignement à l'école primaire est désormais complètement coupé des recherches en matière de pédagogie. Cela nous paraît grave pour la qualité de l'école publique. Enseigner est un métier qui s'apprend et qui nécessite sans cesse une réactualisation des connaissances.

Une formation ambitieuse des enseignants est pourtant une des clés de la transformation de l'école. Des nouveaux programmes de l'école élémentaire voient le jour sans accompagnement des équipes enseignantes.

La situation des stagiaires, si elle a quelque peu évolué continue à poser le problème d'une année de formation bénéfique et efficace. Le rythme de travail imposé au lauréat du concours est intolérable. Ils doivent gérer une classe à mi-temps et passer en même temps leur master 2 pour certains et obtenir leur titularisation. Ce système reste très inégalitaire suivant les nominations de chacun. D'une école à l'autre, d'une ville à l'autre les situations sont très disparates. Certains T1 complètent le mi temps de deux EFS ; il y a parfois jusqu'à trois EFS nommés sur une même école. En cumulant l'arrivée de stagiaires sur certaines écoles qui ne sont pas forcément préparées à accueillir ces jeunes collègues, c'est toute l'équipe (titulaires et stagiaires) qui se trouve fragilisé. De trop nombreux EFS sont sortis de classe n'arrivant pas à assurer la mission qui leur est confiée. Cette situation est catastrophique pour les élèves, les écoles et les personnels.

L'entrée dans le métier doit être un moment préparée avec les équipes pour permettre les meilleures conditions d'accueil du stagiaire ; trop souvent cette affectation est connue tardivement, et l'organisation imposée aux écoles ne tient aucunement compte de leur fonctionnement.

Le nombre de psychologues scolaires est insuffisant sur notre département pour répondre aux besoins. De plus, lorsque l'un d'entre eux est absent pour une longue période (maladie par exemple), son travail est confié aux collègues de la circonscription qui sont déjà débordés par leurs missions de secteur. Lorsqu'une structure spécialisée se crée, les nouvelles tâches s'accumulent sur ces personnels sans aucune compensation. Leur emploi du temps s'émiette sur un secteur de plus en plus vaste, ne leur permettant plus d'effectuer un travail suffisamment approfondi. C'est d'autant plus grave que les centres de soins sont souvent saturés dans plusieurs communes du département, au point que les élèves ne peuvent même

plus être inscrits en liste d'attente pour une prise en charge. Les équipes doivent gérer des situations de plus en plus difficiles et explosives.

Enfin, le SNUipp-FSU94 dénonce la mention d'activité syndicale pour les collègues qui se présentent sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles, conduisant à émettre un avis défavorable de leur hiérarchie. C'est un fait sans précédent et nous ne comptons pas laisser la situation en l'état pour ces collègues. L'activité syndicale est encore un droit en France et nous ne saurions accepter une telle entrave au droit accordé à chacun. Nous exigeons que ces situations soient revues.

Dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés-es et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre pays a besoin d'école, il faut lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus-es des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacun-e.

La formation continue est ridiculement modeste face à la complexité du métier. D'une part, les formations proposées mises en place sans concertation sont en décalage par rapport à la pratique. D'autre part, il n'y a pas de véritable choix. Nous ne pouvons que le déplorer. Nous demandons la mise en place de véritables stages de formation sur le temps de travail qui répondent aux besoins des collègues. La formation à distance ne remplacera jamais ce type de formations indispensables pour permettre aux collègues d'échanger et d'enrichir leurs pratiques pédagogiques. L'enseignement à l'école primaire est désormais complètement coupé des recherches en matière de pédagogie. Cela nous paraît grave pour la qualité de l'école publique.

Une formation ambitieuse des enseignants est pourtant une des clés de la transformation de l'école. Des nouveaux programmes de l'école élémentaire voient le jour sans accompagnement des équipes enseignantes.

Les événements de la fin d'année sont une parfaite illustration des problèmes posés: dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés-es et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre pays a besoin d'école, il faut lui donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus-es des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacun-e.